



Ville de Lautrec

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE**

OBJET :

**Levée de la suspension
De l'utilisation du terrain
d'honneur uniquement
Arrêté : 189/2022**

Le Maire de la Commune de **Lautrec (Tarn)**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant qu'il appartient au Maire de réglementer l'utilisation des terrains de sport

ARRETONS

Article premier :

L'interdiction d'utilisation du terrain d'honneur est suspendue le 09 octobre 2022 uniquement.

Article deux :

Le présent arrêté sera notifié à Messieurs les Présidents de Clubs sportifs de la Commune, les Directeurs des Etablissements scolaires qui seront chargés, chacun en ce qui le concerne de le faire appliquer.

Publié le 5 octobre 2022.

Pour extrait conforme : Fait en Mairie le 5 octobre 2022

**Le Maire
Thierry Bardou**

